

usage immodéré des pièces diplomatiques. Les réponses du ministre des affaires étrangères et du président du conseil n'ont pas manqué d'habileté, et elles ont été empreintes de beaucoup plus de correction que celles des ministres anglais. Ils ont fait valoir cette raison que le pays en avait assez des équivoques et que le ministère, combattu par des publications artificieusement incomplètes, devait faire connaître l'entière vérité. Ils ont exposé ensuite, que si le gouvernement avait été obligé de s'écarter exceptionnellement des usages ordinaires en matière de documents diplomatiques, les relations n'en restaient pas moins fort courtoises avec l'Angleterre, et qu'au surplus, il ne convenait pas de discuter entre gouvernements du haut de la tribune parlementaire. L'incident a été clos, mais certains journaux ont tenu à faire savoir que la sanction de cet incident devait être la retraite de l'ambassadeur italien, et le Foreign Office annonce aujourd'hui une victoire sur les Derviches, comme pour rappeler qu'il y a toujours une expédition vers Dongola, quoique l'Italie n'ait plus besoin du concours britannique.

* * *

Les élections générales, au Canada, ont été fécondes en surprises.

Les provinces anglaises et protestantes se sont divisées presque également, ou ont donné de faibles majorités au gouvernement conservateur.

La province de Québec seule a fait triompher l'hon. M. Laurier et le parti libéral.

Sur soixante-cinq comtés, quarante-neuf ont élu les candidats libéraux.

Ce résultat surprend tout d'abord, quand on songe que le gouvernement conservateur s'était fait le champion de la cause catholique et française au Manitoba.

Il est évident maintenant que les Canadiens-Français ont eu confiance dans la promesse faite par M. Laurier de régler la question des écoles à la satisfaction de la majorité catholique, et qu'ils n'ont pas voulu laisser échapper l'occasion de mettre un Canadien-Français catholique à la tête du gouvernement canadien.

C'est le sentiment français qui a remporté l'élection.

M. Laurier arrive au pouvoir avec une majorité assez considérable et toute française.

Les avis sont très partagés sur l'effet de cette composition de la majorité. Les uns prétendent qu'elle fera la force du premier ministre, les autres y voient un élément de faiblesse et une menace de désagrégation.

Quoi qu'il en soit, à la tête d'une telle majorité catholique dont tous les membres sont engagés en faveur d'un règlement équitable de la question scolaire, M. Laurier ne pourra se soustraire au devoir qui lui incombe, celle de remplir sa promesse en rendant justice aux catholiques du Manitoba.
